54e ANNEE. — N° 1. *Publication mensuelle.* JANVIER 1960.

Organe du CERCLE PÉGASE

SOCIETE ROYALE — FONDE EN 1906

ASSOCIATION SANS BUT LUCRATIF

Affilié à la FEDERATION BELGE DU CYCLOTOURISME

SECRETARIAT : P. Delmelle, 34, rue Franz Merjay, Bruxelles 6.

TRESORERIE : Fernand STOCK, rue de la Victoire, 219. Tél. : 37.37.88.

COMPTE CHEQUE POSTAL : N° 1472.12. Cercle Pégase, Bruxelles.

Les articles n'engagent que leurs auteurs.

Assemblée mensuelle du lundi 4 janvier 1960, à 20 h. précises

Nous vous prions d'assister à l'assemblée mensuelle qui aura lieu le LUNDI 4 JANVIER 1960, à *20 h. précises, au local : « LA LEGENDE »*, rue de l'Etuve, 35, Bruxelles, avec l'ordre du jour suivant :

1. Dépôt du procès-verbal de la séance mensuelle du 7 décembre 1959 ;
2. Présentation et admission des nouveaux membres ;
3. Voyage en Fagne, le 21 février 1960 ;
4. Remise du Trophée 1959 ;
5. Renouvellement du Comité. — Elections ;
6. Kermesse aux crêpes, le 7 février 1960 ;
7. Kermesse aux boudins, le 6 mars 1960 ;
8. Divers ;
9. *Rapport moral sur les activités du Cercle.* — Projections présentées et commentées par M. Marcel Mansy : Rétrospectives Pégase.

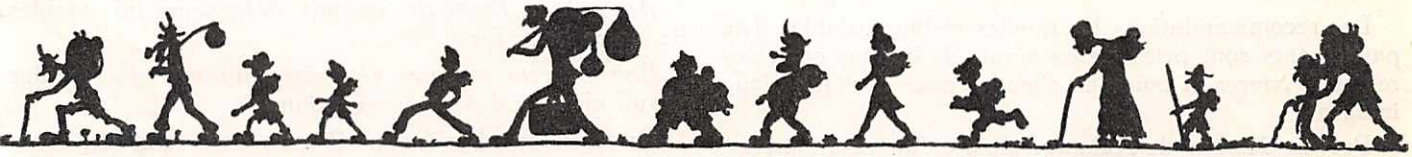

Excursions pédestres dominicales

Dimanche 3 janvier 1960. — Réunion à la Place Rouppe à 9 h. 15'. Départ en tram «W» à 9 h. 30' pour Plancenoit, Château de Fichermont, La Marache, Chapelle St Jacques, Joli Bois P.N. ; Chenois, Ferme Lacroix, Ferme Op-Rhode, Chapelle Ste Anne, Grande Espinette. 16 km. Pilote : M. J. Driessen.

Dimanche 10 janvier 1960. — Réunion à 9 h. 30', chaussée de Haecht (Porte de Schaerbeek). Départ en tram pour Berg à 9 h. 45', arrivée à 10 h. 25', Torf Broek, Domaine des Eaux Vives, Château de Wilder, Kareelbos, Chapelle St Roch, Beuken P.N. *Au Café Chalet ;* Château d'Herkenroth, Wespelaer, Heiken, Haecht. Retour en tram vicinal. 15 km. Pilote : M. F. Warnant.

Dimanche 17 janvier 1960. — Réunion à 10 h. à la Gare du Midi. Départ à 10 h. 24' en train pour Lembeek (arrivée à 10 h. 50'), Bois de Lembeek et de Seroux, Braine le Château P.N. *Au Gai Logis ;* Bruy-

ère, Le Doyen, Le Sacrement, Ancienne Abbaye de Nizelles, Neuville, Braine l'Alleud. Retour en train ou en tram. 16 km. Pilote : M. J. Bernaerts.

Dimanche 24 janvier 1960. — Réunion à Grand Bigard (terminus du tram 7). Barrière de St-Gilles 9 h. 21' — Porte de Namur 9 h. 27' — Nord 9 h. 35'. Départ à 10 h., Zellick, Ferme Piemont, Kobbegem, Veldeken, Bollebbek P.N. ; Chapelle Ste Anne, Vylst, Wolverthem. Retour en tram vicinal. 16 km. Pilote : M. R. Guiaux.

Dimanche 31 janvier 1960. — Réunion à 9 h. à l'arrêt de l'autobus pour Wavre (Quartier Léopold). Départ à 9 h. 15', arrivée à Wavre à 10 h., Louvrange, Grippelotte, Ferme Rouge, Bonlez P.N. ; Fontenelle, Dion le Val Wavre. Retour en autobus. 15 km. Pilote : M. R. Jacobs.

Dimanche 7 février 1960. — Kermesse aux crêpes à Esschenbeek. — Réunion à 9 h. 45' au Fort Jaco. Départ à 10 h., Verrewinkel, Linkebeek, Ferme Schaveye, Cleetbos, Alsemberg P.N. *In de Zwaan ;* Bruineput, Crabbos, Esschenbeek. Fin de journée au *Cider Huis.* 17 km. Pilote : M. J. Driessen.

Tram 10 : Nord 9 h. 28' — Porte de Namur 9 h. 37' — Fort Jaco 9 h. 57.

Tram 6 : Bourse 9 h. 32' — Place Stéphanie 9 h. 39' — Ma Campagne 9 h. 41'.

Voyage en Fagne

LE 21 FEVRIER 1960.

Comme tous les ans, le Cercle organise le 21 février prochain une très belle course en Fagne Wallonne.

Réunion à la gare du Midi, Salle des Pas perdus à 6 h. 45' précise.

Train à 7 h. 01' pour Verviers arrivée à 8 h. 34'.

Itinéraire. — Un autocar nous prendra à la gare de Verviers, pour nous déposer à pied d'œuvre.

La pierre à Trois coins, Oneux, Drello, Pont sur la Helle, Source de la Soor, (endroit dit Duret), Rond Buisson (P.N.) ; Noir Flohay, Fossé Bovy, Fontaine au pas, Croix Mokel, Drossart. 15 km. 500. Pilote : M. R. Jacobs.

Les recommandations habituelles restent valables. Les participants sont priés de ce munir de bonnes chaussures et de vivres et boissons chaudes pour le pique-nique intégral.

Prévoir des bas de rechange ainsi qu'un essuie-mains.

Les inscriptions seront clôturées irrévocablement le 17 janvier et ne seront valables qu'accompagnées des arrhes à remettre ou à verser à M. R. Jacobs, 16, place Surlet de Chokier, Bruxelles 1.

C.C.P. 717 *Banque de la Société Générale de Belgique* — Agence Madou. Sur le talon prière d'indiquer « pour le compte 760.433/D de M. Jacobs R. — Voyage de Fagne. »

Le prix du train Bruxelles-Verviers et retour : Frs 198.— tarif plein. Evidemment il y a lieu de prévoir la réduction suivant le nombre de participants. 25 personnes donneraient 50 % soit Frs 120.— A et R.

Le prix de l'autocar vous sera communiqué ultérieurement.

Fête du 21 novembre 1959

La Direction des fêtes nous prie de remercier tous les membres qui lui ont apporté leur aide pour l'organisation de notre soirée, ainsi que ceux qui, par leurs dons ont permis de mettre sur pied une des plus belles tombola.

Nous remercions également de tout cœur les firmes que nous citons ci-dessous et qui, comme d'habitude, se sont montrées généreuses. Nous ne doutons pas que nos membres leurs seront reconnaissants et leurs donneront la préférence lors de leurs achats. Toutes ces maisons vendent non seulement des articles de qualité à des prix intéressants, mais plusieurs d'entre elles accordent des remises appréciables sur simple présentation de la carte Pégase.

Amis de la Forêt de Soignes, défenseurs infatigables de notre belle forêt.

Bon Marché — Les Grands Magasins du, le plus grand choix à des prix exceptionnels.

Broier L. rue Malibran, 19, tout pour le ménage moderne.

Caves Ardennaises, 209-219, rue Hôtel des Monnaies, pour vos fêtes et banquets vous y trouverez les meilleurs vins.

Chantier Charbonnier du Cinquantenaire (Fernand Levaque, rue Veydt, 6a), charbons de qualité et des meilleures provenances.

Cinzano, l'apéritif apprécié par les connaisseurs.

Coosemans, rue des Brasseurs, 5, boucherie de première classe, au cœur de Bruxelles.

Côte d'Or, chocolats toujours appréciés par les gourmets.

Degreef, rue du Midi, 112-114, notre pourvoyeur en médailles et coupes.

Dubonnet, l'apéritif du Sportif.

Editions du Lombard « Tintin », revue pour tous, petits et grands.

Fauvarque Vins, (Fernand Levaque, rue Veydt, 6a), pour les vins de qualité.

Filatures des 3 Suisses, laines impécables pour tout genres de tricots.

Fourcroy Auguste, « Vins » et sa grande spécialité, genièvre « Bokma ».

Fromagerie Franco-Suisse, un délice pour les gourmets.

Grocycles, place Eug. Simonis, 19, tout pour le vélo.

Helsen, marchand de bière de Kraainem, peut vous fournir les bières les plus fines.

Hollebecq Ets, dérailleurs Huret, donnent des ailes aux cyclotouristes.

Inglis Ets, tout pour vos cadeaux publicitaires.

Jacques-Superchocolats, sa gamme inégalée de chocolats.

Lenaerts, chaussée de Louvain, 200, les plus fines machines cyclotouristes.

Jubilé, ses cigarillos et tabacs surfins.

Maes, rue des Alliés, 287, tout pour le vélo et la moto.

Maison du Porte-Plume, chaussée d'Ixelles, 34, le choix incomparable de stylos.

Martini & Rossi, l'apéritif mondialement connu.

Meltonian, le produit de qualité pour l'entretien de vos chaussures.

Michiels, rue Haute, pour vos vêtements Messieurs-Dames-Enfants, une seule adresse.

Milrain, rue Fossé aux Loups, 55, tous vêtements sport et pluie.

Mir et Javel la Croix, les produits de qualité.

Mirograph Stylo « Parker », rue des Teinturiers, 5, le stylo universel.

Odon Warland, les tabacs et cigarettes de haute qualité.

Office National Suisse de Tourisme, rue Royale, 75, pour vos déplacements en Suisse la seule bonne adresse.

Pontiac-Tic-Tac, heure-exacte, montre dont le renom n'est plus à faire.

Maison Quick, « Sport et Tourisme », rue de la Madeleine, 31, tout équipement pour tout sport.

Ranson Georges, éclairage « Acemcy » pour tout véhicule.

Richard Ets, rue Goffart, 47, sa gamme de bijoux, montres de 1er choix.

Royale Belge, pour vos assurances.

Sabena, le moyen le plus rapide pour vos déplacements d'affaires, et pour vos vacances.

Soubry, les fines pâtes alimentaires, appréciées par toutes les ménagères.

Spa, l'eau qui pétille, pour la bonne digestion.

Tamines, rue de la Caserne, 86, pour les meilleurs vins de choix.

Van Schelle Ets, rue du Lombard, 85, tous les articles de sports.

Vandenbossche Alphonse, rue Goffart, 42, vous y trouverez tout ce qui concerne le ménage.

Welle Achille, tabacs et cigarettes, choix et qualité qui font le délice des connaisseurs.

Zingher, rue du Trône, 181, tout pour la photo.

Les établissements suivants que le Pégase fréquente lors de ses sorties, nous ont également offert leurs dons, nous les recommandons chaleureusement, et nous les remercions encore bien vivement pour leurs beau geste.

Monsieur René Lefevre, Notre-Dame-au-Bois.

La Légende, notre local.

Kapitel, au Bois de Hal.

Ciderhuis, « Chez Mitje », à Essenbeek.

Au Canon à Vossem.

Joli-Bois, café du coin, établissement habituel.

S'Gravenmolen à Grimbergen.

4 As à Mutsaert.

Au Gai Logis à Braine-le-Château.

In de Zwaan à Tourneppe.

Boulangerie-Pâtisserie à Tourneppe.

ÉCHOS

CAGNOTTE. — A partir du mois de janvier, notre Présidente, Madame De Bock, tiendra une cagnotte pour les membres qui désireraient verser chaque mois, une somme quelconque, en vue de se constituer un pécule pour les manifestations organisées par le Cercle, au cours de l'année : voyage, kermesse, etc..

EXPOSITION. — Le Cercle Ornithologique de Bruxelles vous invite à l'exposition d'oiseaux organisée au local, « A la Légende », les 16, 17, 18 et 19 janvier, de 10 à 20 heures.

PERCEPTION DES COTISATIONS. — Nous prions instamment nos membres de bien vouloir verser le montant de leur cotisation pour 1960, soit au Trésorier à l'assemblée mensuelle, soit au compte chèque postal n° 14.72.12 du Cercle Pégase, rue de la Victoire, 219, à Bruxelles. Cotisations : Membre adhérent : 50 frs ; membre A.S.B.L. : 50 frs.

Les cotisations suivantes peuvent également être versées à la Trésorerie du Cercle : Fédération Belge du Cyclotourisme et abonnement à la revue Cyclo : 40 frs ; Auberges de la Jeunesse : pour les plus de 20 ans : 45 frs, pour les moins de 20 ans : 30 frs, droit d'entrée : 10 frs.

PROMENADE PEDESTRE EN VALAIS

Motôt

Col-de-Riedmatten

Arolla

Carte nationale 1 : 50 000. Assemblage Arolla 283.

Aller	*Temps de marche*	Retour
—	Motôt	5 h. 30 min.
4 h.	Col-de-Riedmatten	2 h. 30 min.
5 h. 30 min.	Arolla	—

Description du parcours (signalisé).

On peut atteindre Motôt par l'autocar postal Sion — Hérémence — Motôt. Il serait vain de décrire le chemin depuis Motôt jusqu'à Cheilon, la construction du bassin d'accumulation de la Grande-Dixence modifiera le tracé actuel.

Les formes du paysage dans le *Val-des Dix* devaient le prédestiner à des travaux gigantesques. Un verrou rocheux, tel que le souhaitent les constructeurs de barrages, à 2164 m avec un resserrement de la vallée, en amont une plaine de 5 km de longueur, apte à recevoir un très gros volume d'eau. Aussi un bassin fut-il construit. Aujourd'hui déjà ce travail est largement dépassé, on a commencé les travaux de la Grande-Dixence, soit la construction d'un nouveau barrage, en aval du premier, qui deviendra inutile. Le second mesurera 281 m de haut et exigera un volume total de 5 800 000 m³ de béton. Ce mur gigantesque re tiendra une masse de 400 millions de m³ d'eau qui produiront 1600 millions de KWh dans les usines de Chandoline, Fionnay et Apro. Les eaux du Val-des-Dix sont loin d'être suffisantes pour remplir un tel bassin. Des galeries iront recueillir celles du vallon d'Arolla, puis une grande partie de celles de Zermatt. On prévoit un total de galeries de 165 km. La première phase, en cours d'exécution depuis 1951, comprend l'adduction des eaux du bassin d'Arolla, impliquant le percement de 19 km de galeries, afin de drainer les eaux des glaciers des Aiguilles-Rouges, des Ignes, d'Arolla, de Bertol et des Douves-Blanches, puis de bétonnage du barrage jusqu'à la cote 2262 m soit une hauteur de 178 m environ.

Pour exploiter rationnellement les ressources hydro-électriques de ces territoires, une entente est intervenue entre la Grande-Dixence SA. et les Forces motrices de Mauvoisin S.A. Les eaux seront récoltées à deux altitudes différentes, 2400 m et 2200 m. Ainsi on perd moins d'eau et moins de chute, Les eaux récoltées à 2200 m seraient conduites à Mauvoisin, tandis que celles recueillies à 2400 m à la Grande-Dixence.

Depuis *Cheilon*, notre itinéraire suit la rive droite du Val-des-Dix, évite le glacier de Cheilon, et atteint le *Pas-de-Chèvres* que chacun peut franchir actuellement grâce à des échelles métalliques solidement fixées. On peut aussi gagner le *Col--de-Riedmatten*, 64 m plus haut accessible par un sentier.

La vue depuis ces deux cols s'étend sur les montagnes d'Arolla, elle est très belle. La descente se fait à travers les pâturages de la *Montagne-d'Arolla*. A droite, tout près on a ce curieux glacier de Tsidjiore-Nouve, vraie cascade de glace appliquée contre les pentes, au nord du Pigne-d'Arolla. Il s'incurve à droite en une courbe élégante, entre de grosses moraines latérales déposées qui, sur la rive gauche marquent nettement les stades de retrait. Ses phases de recul et d'avance sont très rapides.

On atteint la belle forêt d'aroles qui domine les hôtels d'*Arolla*. La faune est protégée dans ce territoire, les marmotes abontent.

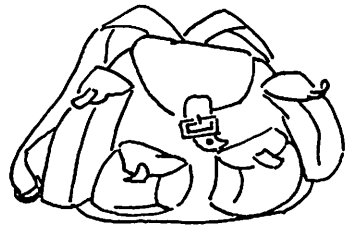

Imp. Reynaert-Van Deun, rue Froebel, 9, Brux. Tél. 12 78 05.